

**Le 12  
septembre  
2017**

**EN GRÈVE ET EN AVANT DANS  
LES MANIFESTATIONS  
POUR LE PROGRÈS SOCIAL !**



**2**

## Une répartition des richesses injuste

- une hausse de la CSG qui touchera notamment des retraité.e.s et les fonctionnaires en contrepartie d'une baisse des cotisations « maladie » et « chômage » du salaire socialisé qui amputera les moyens de la sécurité sociale et conduira à une hausse des dépenses de santé ou une baisse des indemnités
- une baisse des Aides Publiques au Logement (APL) touchant les plus démunis
- la transformation du CICE en baisse de cotisations sociales, la baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 33,3% à 25% sur 5 ans et une réforme de l'Impôt Sur les grandes Fortunes (ISF) en faveur des détenteurs de capitaux.

**1**

## Une nouvelle baisse des dépenses publiques

■ un passage de 56% à 53% du PIB et la suppression de 120 000 postes sur 5 ans. D'ores et déjà, 5 milliards d'économies d'urgence sont annoncées pour 2017 avec la poursuite des baisses de budget dans les ministères et le gel et surgel du budget d'action sociale interministériel. Sont aussi dans le collimateur du gouvernement les collectivités territoriales dont les dépenses doivent baisser de 13 milliards d'euros, le logement (suppression par décret cet été de crédits et d'engagements, touchant notamment la construction de 12 000 logements sociaux), l'emploi, la formation professionnelle et les dépenses d'intervention sociales. C'est tout ce qui concerne les populations les plus en difficulté !



# 3

## Des moyens en moins pour les missions de service public

Concernant notre périmètre ministériel, la hausse de budget annoncée récemment par Nicolas HULOT interroge. Pour qui et sur quoi ? Les réformes ou réorganisations doivent aller dans le sens de l'amélioration et du développement des missions. Ce n'est pas ce qui a guidé le transfert des missions de sécurité routière au ministère de l'intérieur, ni la transformation de services en établissements publics, ni le regroupement de certains d'entre eux pour créer une AFB exsangue.

Le devenir des services et établissements publics (DIR, DIRM, DDT-M, DREAL, DGAC, AC, AFB, Météo-France, CEREMA, VNF, IGN, IFSTTAR, Agences de l'eau...) est clairement engagé. Les enjeux d'Equipement et d'Environnement dans un contexte de dérèglement climatique, de dangers pour la biodiversité, de raréfaction des ressources, des transitions énergétique et écologique, ceux du logement pour tous, de l'hébergement d'urgence, ceux des transports et de la dégradation des réseaux, de l'urbanisme et de la planification, de la prévention des risques naturels ou technologiques, sont déterminants pour le quotidien de la population.

Or, ce qui nous est promis, c'est la poursuite du manque de moyens de fonctionnement, des réorganisations, des réformes territoriales et de l'Etat, des transferts de personnels et de compétences, des privatisations, de la montée de l'«interministérialité», au détriment des missions et des garanties collectives des personnels. Preuve s'il en était que la mobilisation et l'intervention des personnels sont indispensables pour faire rupture avec les politiques mises en œuvre et faire valoir les besoins de politique publique sous maîtrise publique pour un véritable aménagement du territoire !



# 4

## Une stigmatisation des fonctionnaires et agents publics

Présentés une fois de plus comme une charge et un coût pour la société cela justifierait ainsi un nouveau gel du point d'indice, la restauration du jour de carence, le report possible de mesures de revalorisation contenues dans le PPCR avec bien évidemment la poursuite de la mise en œuvre du RIFSEEP.



Suivez nous sur facebook  
<https://www.facebook.com/CGTEcologieTransportLogement/>

## La casse du code du travail avec la loi travail XXL Macron-Pénicaud par ordonnances

Dans la « droite » ligne des lois Rebsamen, Macron et Macron-El Khomri celle-ci repose sur une inversion de la hiérarchie des normes avec une énorme fragilisation des conventions collectives, du contrat de travail au profit des accords et référendum d'entreprises et des contrats dits « de chantiers », une « bârémisation » des indemnités prud'hommales, la fusion des Institutions Représentatives du Personnel (IRP), l'affaiblissement de la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises et donc du rapport de force permettant le progrès social.

Tous ces aspects du code du travail peuvent être rapidement et directement appliqués dans la Fonction Publique (santé, hygiène, sécurité) ou être facilement transposés (inversion de la hiérarchie des normes instrument de destruction du statut de la Fonction Publique et des statuts particuliers, temps de travail, primes, indemnités, astreintes, travail de nuit, etc.).

Laisser croire que l'on créera plus d'emplois et qu'on résorbera la dette en cassant le droit du travail et en bradant la fonction publique, les fonctionnaires, les agents et les services publics est une duperie inacceptable ! Il n'y a pas de coût du travail ni de coût des services publics.

Ceux-ci sont des investissements pour l'avenir, pour la création et la juste répartition des richesses. C'est le coût du capital qui plombe notre société en captant les richesses et en créant de plus en plus d'inégalités. La France, championne d'Europe des dividendes, en a versé plus de 40 milliards de dollars au deuxième trimestre 2017, soit 9% du total mondial, alors que le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans notre pays approche les 9 millions ! Et il faudrait encore avaler les couleuvres ? C'est non !



**CONTRE** la casse du code du travail, de l'industrie, des services publics qui conduit au chômage, à la précarité et au dumping social soit disant décrié par notre président !

**POUR** l'augmentation des salaires, des traitements, des pensions et des minima sociaux ; l'égalité professionnelle femmes/hommes ; l'amélioration du droit du travail, l'amélioration et le développement d'une fonction publique et de services publics répondant aux besoins, vecteurs de progrès social pour les fonctionnaires, agents et usagers !

## **Pour un véritable service public d'aménagement du territoire alliant Equipement et Environnement**

■ La fin de l'austérité, une véritable politique de missions publiques avec des recrutements d'agents publics sous statuts publics: personnels administratifs, techniques et d'exploitation, ouvriers d'Etat, dans les services et établissements publics des ministères et dans les collectivités territoriales, l'arrêt de la politique dite de Modernisation de l'Action Publique qui hiérarchise les ministères et se traduit jusqu'ici par une continuité de baisse des effectifs, l'arrêt de la réforme territoriale avec la pérennité des missions et des sites d'implantation du service public.

■ L'arrêt des restructurations de services et des transferts de compétences

■ Le développement de l'ensemble des missions relatives au développement durable et à la réussite effective des transitions écologique et énergétique

■ Des moyens pour répondre aux besoins diversifiés de logement (construction de logements sociaux, réhabilitation,...)

■ L'arrêt du gâchis que représentent sous-traitance, perte de compétences, privatisations, Partenariats Publics Privés (PPP) ainsi qu'en général l'externalisation des missions exercées par des agents publics

■ Des moyens pour l'Ingénierie publique, les planifications territoriales, l'expertise, les prestations et le conseil aux collectivités territoriales

■ L'évolution statutaire des OPA et des recrutements pour la création de Parcs dans les DIR, les DIRM, et directions territoriales de VNF

■ L'arrêt des projets et des privatisations des infrastructures

■ La renationalisation des autoroutes et plus largement la réappropriation publique de la gestion des infrastructures.

■ Le développement du service public de la voie d'eau y compris de son réseau secondaire

■ La résorption de la précarité des CDD et titularisation dans de bonnes conditions

■ Le rattrapage des pertes salariales, l'augmentation des pensions, des retraites, des minimas sociaux, de meilleurs déroulements de carrière sur la base d'un SMIC à 1 800 euros bruts, l'abrogation du RIFSEEP

■ Des moyens dédiés pour réaliser l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, lutter contre les stéréotypes et le sexisme

■ Une restructuration des grilles « fonction publique » pour un véritable déroulement de carrière linéaire et une reconnaissance des qualifications, des mesures visant à supprimer les inversions de carrières (PPCR)

■ Le maintien et l'amélioration de la retraite par répartition avec un départ à 60 ans à taux plein et la reconnaissance de la pénibilité avec des départs anticipés à partir de 50 ans avec 25 % de bonification du service actif pour tous les agents exposés

■ L'amélioration des conditions de vie au travail, le respect du temps légal de travail et son abaissement à 32h en horaire normal

■ Une véritable politique de santé au travail et d'action sociale (actifs et retraités)

**Le 12 septembre, faisons entendre la voix des fonctionnaires et des agents publics porteurs de revendications contre la casse du code du travail et pour une société, une fonction publique et des services publics synonymes de progrès social !**